

# Désagrégation de la croissance des salaires : tendances et facteurs à considérer

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 3 juin 2022

Une nouvelle présentation, intitulée « [Désagrégation de la croissance des salaires : tendances et facteurs à considérer](#) », examine ce qui se cache sous la surface des tendances de la croissance des salaires, met en évidence les facteurs importants dont il faut tenir compte lorsque l'on interprète les récentes constatations, et montre l'intérêt d'utiliser un large éventail d'indicateurs pour brosser un portrait complet des conditions actuelles du marché du travail.

L'interprétation des tendances doit prendre en compte les changements considérables dans la composition de l'emploi, des secteurs aux salaires plus bas aux secteurs aux salaires plus élevés, qui ont été observés au cours des trois dernières années et qui sont en partie attribuables à la pandémie de COVID-19. Par exemple, d'avril 2019 à avril 2022, l'emploi a reculé de 13,7 % dans le secteur des services d'hébergement et de restauration et s'est accru de 16,8 % dans les services professionnels, scientifiques et techniques (graphique 3 dans la présentation).

Même si les salaires horaires moyens font souvent l'objet de commentaires, une série d'indicateurs supplémentaires tirés de sources multiples, et la prise en compte des différences entre les secteurs, sont nécessaires pour interpréter pleinement la croissance des salaires et les conditions générales du marché du travail (graphique 4). Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, par exemple, la croissance des salaires horaires moyens de mars 2019 à mars 2022 a été inférieure à la croissance de l'IPC. Au cours de la même période, dans ce secteur, tant les salaires des travailleurs récemment embauchés que les salaires offerts pour les postes vacants ont correspondu à l'inflation, ce qui fait ressortir les pressions exercées sur les employeurs pour qu'ils augmentent les salaires en réponse aux pénuries de main-d'œuvre (graphique 5).

Dans les services professionnels, scientifiques et techniques, la croissance des salaires moyens, des salaires offerts et de la rémunération hebdomadaire a été supérieure à l'inflation au cours de la période allant de mars 2019 à mars 2022. Les salaires des travailleurs récemment embauchés ont été inférieurs à l'inflation, ce qui laisse supposer qu'il existait des différences dans la composition de l'emploi entre les nouveaux employés et l'effectif global du secteur au cours de cette période (graphique 5).

Ensemble, l'Enquête sur la population active (EPA), l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) brossent un portrait complet et précis des conditions actuelles du marché du travail. Statistique Canada s'engage à continuer d'informer les Canadiens et les Canadiennes sur les répercussions économiques et sociales de l'inflation, et notamment sur la question de savoir si les chèques de paie des travailleurs suivent le rythme des coûts des biens et services.

## Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2301](#) et [3701](#).

Le produit « [Désagrégation de la croissance des salaires : tendances et facteurs à considérer](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série intitulée *Une série de présentations de Statistique Canada sur l'économie, l'environnement et la société* ([11-631-X](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).

